

Sur les pas des Maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais, 10^e étape.

Durée	7h 20	Difficulté	Difficile
Distance	24,37 km	Retour au départ	Non
Dénivelé positif	135 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	213 m	Commune	Sainte-Sèvre-sur-Indre (36160)
Point haut	320 m		
Point bas	202 m		



Description

Balisateur Rouge et Blanc du GR® 46 et GR® 100® qui supplantent de GRP® Sur les Pas des Maîtres Sonneurs

(D) Départ de la Halle de Ste Sèvre prendre la rue Chenon. Tourner à gauche et sortir du centre de Sainte-Sèvre en suivant la direction de la maison de retraite. Juste avant son entrée, prendre en face un chemin qui plonge dans la vallée. Franchir une passerelle et gagner une route à suivre sur la droite. Après un pont, prendre à gauche et tout de suite à droite direction Champroux par la D 26d. Après la ferme de Chareilles prendre un chemin empierré à droite qui descend et franchit le Ruisseau de Beau Merle. Traverser le hameau de Pierre Blanche en suivant attentivement le balisage.

(1) Dans le virage après les dernières maisons, aller tout droit, jusqu'au croisement suivant. Virer à gauche, dépasser la Ferme des Varennes, prendre la piste à droite au niveau de l'étang, prendre à gauche et suivre le bord de l'étang et rejoindre l'entrée du parking,

(2) prendre la route à droite. Au croisement, prendre à gauche puis prendre la première à droite. Gagner Ligny. s'engager à droite sur un chemin étroit puis sur la piste qui le prolonge. À la route prendre à droite (l'itinéraire longe le parcours du golf des Dryades). À la D54 (calvaire), prendre en face puis à gauche aux maisons de Lissaunay.

(3) Au niveau de la première maison, emprunter une piste à droite. Dans une courbe (petite mare) prendre sur la gauche un chemin en herbe souligné par un talus. Franchir un ruisseau sur une passerelle et remonter sur le coteau en face pour emprunter une piste à gauche en lisière de bois. Peu après une mare, en face de la ferme des Grandes Ternes, obliquer à droite et descendre presque jusqu'à un ruisseau.

(4) Prendre le chemin en épingle sur la droite, il conduit à la route départementale D54b, l'emprunter sur la gauche.

Remarque : au milieu des champs se dresse la Tour Gazeau (propriété privée) vestige d'une forteresse du XII^e siècle évoquée par George Sand dans le roman Mauprat.

À une patte d'oie, prendre à gauche, puis à droite au coin d'un cimetière. Gagner Pouligny-Saint-Martin. À la D36, poursuivre en face vers l'église (église romane du XII^e siècle conservant des fresques naïves se rapportant aux travaux des champs).

(5) Quitter Pouligny-Saint-Martin par la route qui passe en contrebas de l'église. À une patte d'oie, partir à gauche et à l'embranchement suivant, laisser la ferme de La Malgache à gauche. Poursuivre sur environ 250 m. *Départ de la variante Ouest du sentier GR® 46 contournant La Châtre (à 1,5 km, Chapelle de Vaudouan, calvaire et fontaine) et Nohant.*

Balisage Jaune et Rouge du GRPTour de Pays sur les Pas des Maîtres Sonneurs

(6) Quitter la piste et les GR® qui continuent tout droit vers Le Magny. Tourner à droite sur un chemin herbeux sur la droite. Couper une route et continuer en face. Obliquer à la deuxième à droite pour traverser le hameau de La Preugne et atteindre une bifurcation avec le sentier GR® 654. *Les itinéraires sont communs jusqu'au lieu-dit Vieille Ville entre Montgivray.*

Balisage Blanc et Rouge du GR® 654

Points de passages

- D Halle de Ste Sèvre**
N 46.485936° / E 2.069895° - alt. 297 m - km 0
- 1 sortie du hameau de Pierre blanche**
N 46.482911° / E 2.045733° - alt. 277 m - km 2.82
- 2 Entrée du parking de Ligny**
N 46.47969° / E 2.029222° - alt. 301 m - km 4.67
- 3 Lissaunay**
N 46.49135° / E 2.0227° - alt. 308 m - km 6.79
- 4 Chemin à droite avant ruisseau**
N 46.50338° / E 2.01738° - alt. 293 m - km 9.64
- 5 Pouligny-Saint-Martin**
N 46.51686° / E 2.0158° - alt. 279 m - km 11.95
- 6 Chemin herbeux à droite**
N 46.52301° / E 2.00864° - alt. 284 m - km 12.84
- 7 Route à gauche après la Preugne**
N 46.53175° / E 2.02929° - alt. 247 m - km 14.82
- 8 L'Arpijeau**
N 46.5424° / E 2.02041° - alt. 239 m - km 16.75
- 9 Entrée de Briantes**
N 46.55305° / E 2.02216° - alt. 223 m - km 18.01
- 10 Bifurcation à gauche**
N 46.55547° / E 2.01023° - alt. 242 m - km 19.57
- 11 À gauche Rue du Pont-aux-Laies**
N 46.570436° / E 1.993603° - alt. 207 m - km 22.55
- A Mairie de La Châtre**
N 46.581694° / E 1.986525° - alt. 225 m - km 24.36

(7) Poursuivre par la petite route à gauche (point de vue sur la vallée de l'Indre). Dépasser des bâtiments d'élevage, franchir un pont et, 300 m plus loin, dans la remontée, prendre un chemin à gauche. Au hameau du Virolan, emprunter la route qui descend à droite puis remonte à l'Arpijeau.

(8) À la sortie du hameau (fourche), suivre en face un chemin longeant une haie de sapins. Au calvaire, continuer en face par un chemin qui franchit l'Indre (passerelle) au pied du Grand Moulin (vestiges du bief et du mécanisme). À la D84, prendre à gauche jusqu'à une bifurcation à l'entrée de Briantes.

(9) À l'entrée de Briantes, virer à gauche sur la D83. Franchir l'Indre, remonter sur le coteau et laisser une route à gauche. Au niveau d'un calvaire prendre sur la droite et environ 300 m plus loin, dans un virage s'engager en face sur la piste en sous bois. Atteindre une bifurcation (peu visible !).

(10) Virer à gauche en direction d'une peupleraie puis, contourner une mare. Traverser une petite route et, 200 m plus loin, après une maison, prendre à droite un chemin qui descend vers la vallée. Franchir une passerelle sur l'Indre et tourner à gauche pour longer la rivière en contrebas de rochers et d'un camping. Juste après celui-ci, obliquer à gauche par une piste qui rejoint les bords de la rivière. Rester sur la rive droite puis traverser et suivre la Rue du Moulin Borgnon pour gagner la Rue du Pont-aux-Laies.

(11) Suivre la rue à gauche, puis s'engager à droite, Rue de la Fontaine (quartier des anciennes tanneries). Virer à la première à gauche pour atteindre la place Maget (Église). Tourner à droite Rue Ajasson de Grandsagne et remonter à Gauche de la maison rouge pour remonter à la Mairie. (2)

Informations pratiques

Hébergements : Pouligny-Notre-Dame, La Châtre, Nohant-Vic.

Ravitaillement : Pouligny-Notre-Dame, Briantes, La Châtre.

Points d'eau : Pouligny-Notre-Dame, Pouligny-Saint-Martin, Briantes, La Châtre, Montgivray, Nohant-Vic.

A proximité

Pouligny-Notre-Dame : Étang de Ligny télési nautique, église, manoir.

Pouligny-SaintMartin : Église, Tour Gazeau.

Briantes : Église Châteaux, Chapelle et fontaine de Vaudouan. Le château est une propriété privée qui sert de cadre au roman de George Sand «Les beaux messieurs de Bois Doré». Dans son parc, un imposant pigeonnier contient 2500 nichoirs.

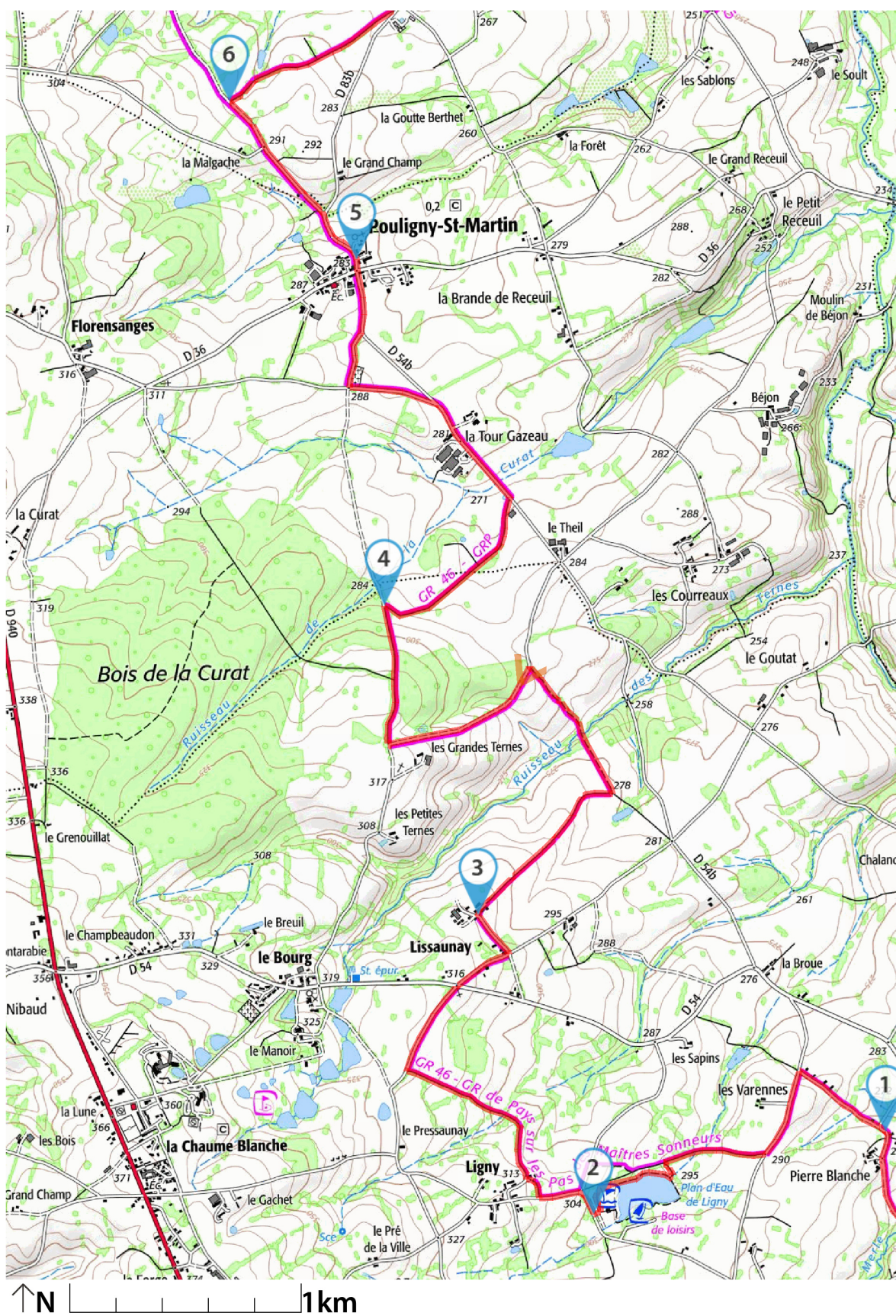
La Châtre : le château seigneurial, construit au XVe siècle par Guy III de Chauvigny, abrite dans son imposant donjon carré le musée George Sand et de la Vallée Noire. Il renferme une collection de 3000 oiseaux naturalisés du monde entier, des souvenirs, lettres et portraits de George Sand et des objets d'art et traditions populaires du Berry ainsi que des œuvres d'artistes locaux. Nombreuses maisons du XVe et XVIe siècle.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-ligny-la-chatre/>

En savoir plus : Sur les pas des Maîtres Sonneurs - 69 rue de la libération 18370 Chateaufort

Tel : 02 48 61 39 89 - Site internet : <https://www.sentiermaitressonneurs.com>

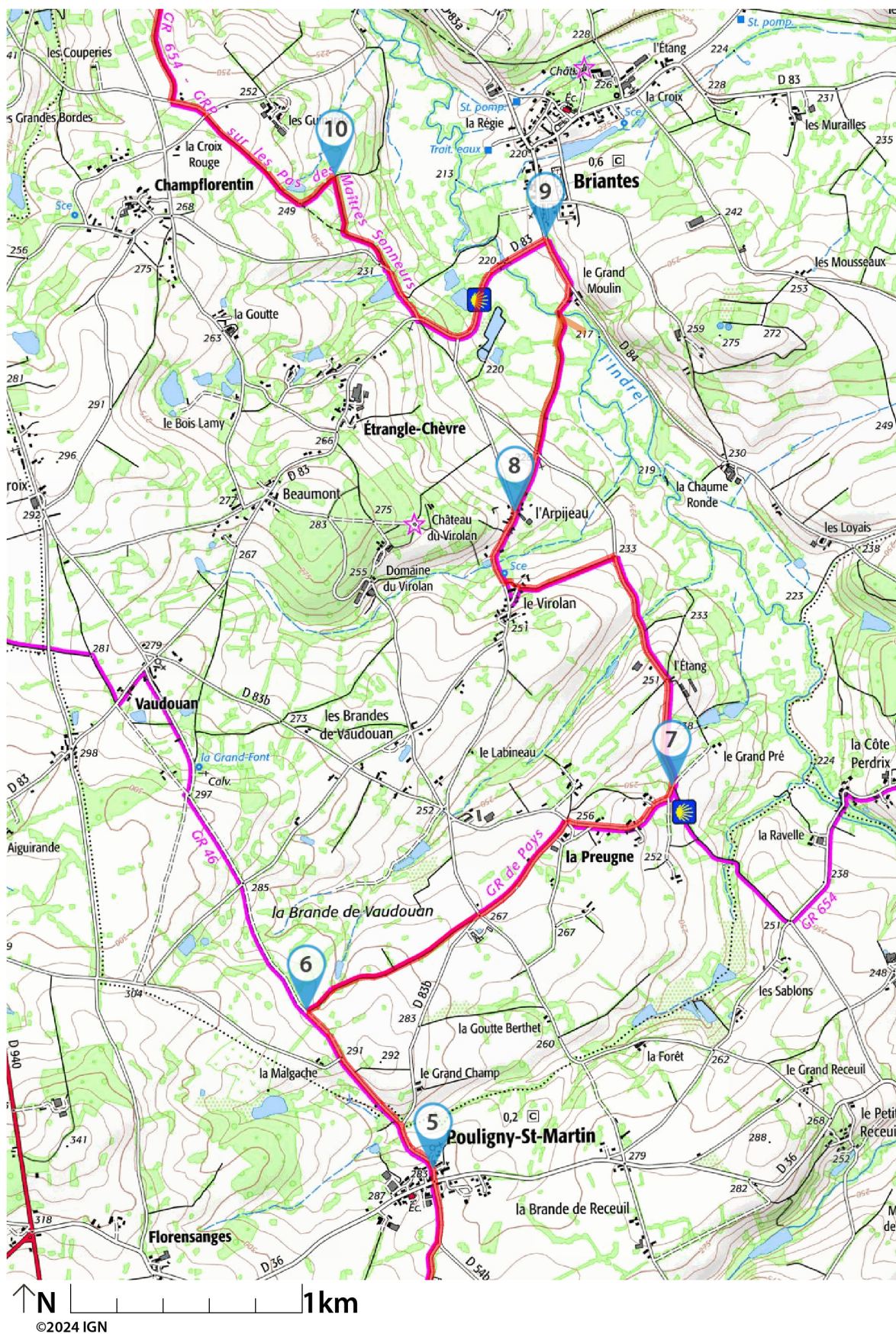
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

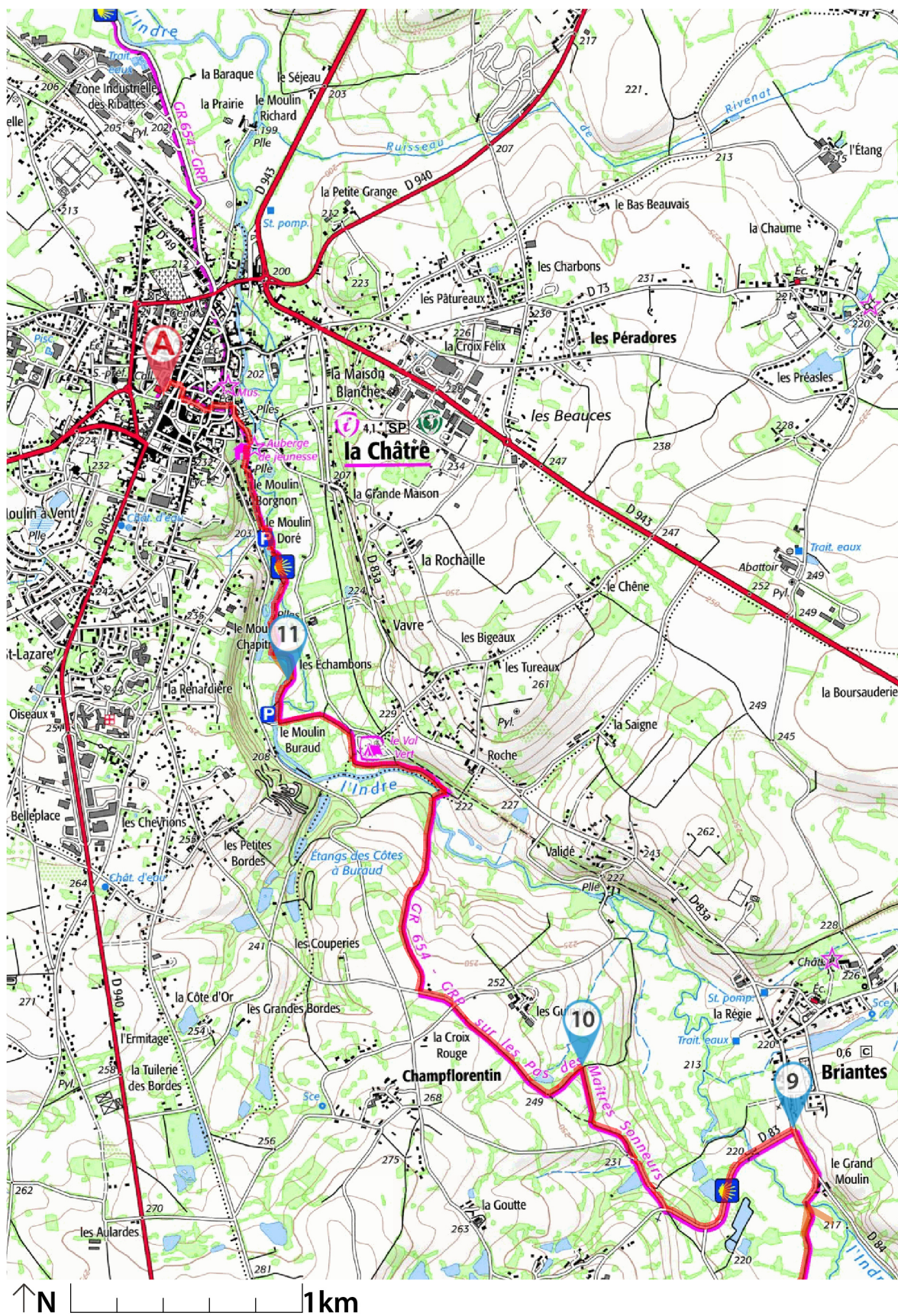
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

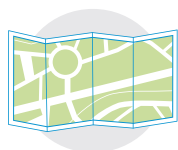
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



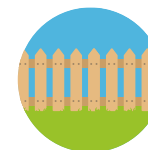
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



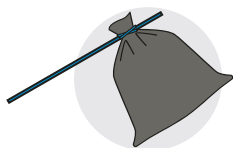
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



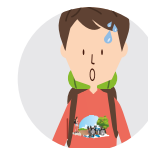
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.